

Bulletin municipal

N° 38

février 2022

Site internet : « wavignies.fr »

Wavignisiennes et Wavignisiens,

Sommaire

P1 - Édito du Maire - Concours de Noël

P2 - Récompenses des villages fleuris

- Concert de Noël
- Gratuité bibliothèque

P3 - Wavignies avance

- Circulation
- Création d'un chemin
- Création d'un préau
- Club de tennis
- Objet trouvé

P4 - Plantation arbres

- Ramassage déchets
- zoom entreprises

P5 - Vie pratique

- État Civil
- Social

P6 - Conseil municipal

P7 - Conseil municipal

P8 - Nos enfants

- Darts Club

Depuis 30 ans, notre commune est confrontée au problème de la qualité de son eau trop chargée en nitrates. Cette eau n'est pas dangereuse pour la consommation bien qu'elle soit tout de même déconseillée aux femmes enceintes et aux nourrissons à qui la commune donne gratuitement des bouteilles d'eau depuis plusieurs mois.

L'Agence Régionale de Santé nous demande de réagir depuis des années alors que Wavignies a perdu sa compétence sur l'eau au profit de la Communauté de Communes du Plateau Picard comme l'ensemble des 52 autres communes.

Des études avancées sont en cours pour améliorer la qualité de l'eau qui proviendra d'une interconnexion avec le puits d'une autre commune. Cette eau ainsi acheminée vers Wavignies sécurisera l'alimentation en eau potable des habitants permettant ainsi l'économie des bouteilles que vous achetez peut-être...

Cette solution entraînera un léger surcoût du prix du M3 d'eau sur votre facture mais ce surcoût restera très modéré. J'ajoute que nos factures d'eau se situent dans la fourchette la plus basse du marché.

Aborder la question du coût de l'eau m'amène à élargir le sujet à l'assainissement qui lui est lié.

Au début des années 2010, le Conseil Municipal avait étudié l'hypothèse d'une installation d'assainissement collectif.

Le nouveau Conseil Municipal élu en 2014 a poursuivi les études auprès de multiples prestataires et collectivités qui conduisaient à de nombreuses incertitudes. Je précise que cela fait maintenant 15 ans que les nouvelles constructions doivent respecter les normes d'assainissement strictes.

Seules deux évidences s'imposaient : la mise en œuvre de l'assainissement collectif impacterait sensiblement les finances d'une petite commune comme la notre et conduirait inéluctablement à une augmentation significative des impôts. Pour l'habitant, le prix du M3 de l'eau au robinet serait plus que triplé.

Toujours soucieux du porte-monnaie des Wavignisiens, l'ensemble de ces considérations nous a donc amené à renoncer à ce projet trop coûteux.

Enfin, pour les raisons que vous connaissez, pour la seconde fois je n'aurai pas eu le plaisir de vous rencontrer à l'occasion de notre si conviviale cérémonie des vœux ni à notre traditionnel repas des aînés. Ne pas pouvoir chaleureusement échanger avec chacune et chacun d'entre vous me manque terriblement, mais, restons optimistes, et puisque les contraintes sanitaires semblent s'alléger, on pourra peut-être organiser notre repas des aînés plus tard dans l'année – croisons les doigts.

Votre Maire dévoué, André Renaux







Notre concours est maintenant terminé.

L'ensemble du Conseil Municipal remercie chaleureusement tous les participants qui ont, par leurs efforts de décorations, apporté des sourires et de la joie à tous les habitants de notre village. Le palmarès sera proclamé lors de la soirée traditionnelle de remise des récompenses qui se tiendra en octobre prochain à l'agora à laquelle les lauréats seront invités.

Les heureux gagnants recevront des bons d'achat à valoir chez nos commerçants de Wavignies.

IL FAIT BON VIVRE A WAVIGNIES





BIBLIOTHÈQUE

Afin de faciliter l'accès à la lecture au plus grand nombre, il a été décidé de supprimer la cotisation et d'instaurer la gratuité totale de la bibliothèque.

Nous enrichissons et renouvelons régulièrement notre stock et la nature de nos ouvrages s'adresse aux grands comme aux petits. Venez découvrir le plaisir de la lecture!

NOTRE VILLAGE AVANCE

CIRCULATION

Rue Gorelier. Afin de simplifier l'accès des riverains à leurs domiciles, nous avons mis en place une autorisation de circuler dans les deux sens sur 100 m. Cette mesure qui est maintenant effective permet de faire gagner près d'un km de circulation dans le village et de limiter la pollution.

Rue du Jardin de la Tour. Mise en place d'un panneau de limitation de vitesse à 30 km/h afin de mieux protéger les riverains et leurs enfants.

CHEMIN PIÉTONNIER

Afin de faciliter les déplacements de la partie nord/est vers le centre du village, nous créons un chemin piétonnier. Ce chemin démarrera face à la sortie sud du parc et contournera le terrain de foot et le city-stade pour déboucher sur le parking à proximité immédiate de l'école.

Ce nouvel aménagement permettra un gain de temps et de confort, notamment pour les mamans avec des poussettes, pour descendre vers l'école, ou, inversement, pour remonter de l'école vers le parc Geneviève Roche pour goûter toute la quiétude de ce joli lieu de détente et de promenade.

La réalisation de ces travaux (qui seront terminés dans un proche avenir) a été confiée à l'entreprise Bréfort qui s'est révélée la mieux disante des divers devis demandés.

SÉCURISATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Dans le cadre de l'opération Vigipirate, nous venons de mieux protéger nos petits avec l'installation d'un visiophone et d'une gâche électrique.

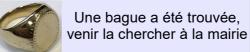


Pour faire revivre le tennis à Wavignies, il ne manque pas grand-chose! Seriez-vous prêt à vous investir dans une activité sportive, associative pour relancer cette activité?

Si vous êtes intéressé tant pour jouer que pour fédérer les tennismen du village, laissez vos coordonnées à la mairie. La commission des sports vous recontactera pour connaître vos intentions et vous aider dans vos démarches.







NOTRE VILLAGE ET L'ÉCOLOGIE

Plan arbres en Hauts-de-France pour améliorer notre environnement



Pour lutter contre les effets du changement climatique, la Région a lancé <u>le plan arbres</u> à destination des collectivités locales en faveur du reboisement du territoire.

Une aide régionale importante accompagne ce dispositif auquel notre commune se propose de participer.

Cette opération représente un enjeu écologique majeur, une amélioration du cadre de vie pour les habitants et une meilleure qualité de vie pour nos enfants. Il n'est plus à démontrer que la plantation d'arbres (mais aussi d'autres plantations telles que des arbustes ou des haies) améliore la qualité de l'environnement dans la lutte contre le changement climatique par la « séquestration » du carbone dans l'air, mais aussi parce qu'elle est propice au développement de la biodiversité, de l'amélioration du cadre de vie ou qu'elle aide encore à l'infiltration des eaux pluviales.

Nous sommes actuellement dans la phase d'approche de ce projet. Avant de passer à la réalisation, et d'en déterminer la faisabilité, nous avons contacté la Direction de la biodiversité de la Région Hauts de France, des pépiniéristes et le Maire d'une commune voisine qui a mis en œuvre avec succès un tel projet. Nous invitons aujourd'hui les habitants de la commune à nous faire part de leurs avis ou suggestions sur le sujet, par exemple, où planter, quelles essences, en alignement, en bosquet, en haies, etc ... Possédez-vous des compétences pour nous guider dans nos choix ou un savoir faire pour planter ou entretenir les arbres ?

Venez nous voir en Mairie ou téléphonez au 06 14 32 85 33 D'avance, merci pour votre participation.



Trop de gens indélicats, mal élevés et sales polluent notre village et ses abords avec des déchets divers.

Venez nous rejoindre avec vos enfants pour participer à cette action citoyenne.

Nous sommes tous concernés!

Pour la bonne organisation, contactez Martine au : 06 30 38 08 88

ZOOM SUR L'ENTREPRISE



Electroseb 6.0 Réparation et Dépannage Électronique Informatiques - Consoles de jeux et manettes Clé de voiture - Smartphones et Tablettes TV - Cartes Divers - Micro Soudure 07 49 54 37 25 Electroseb60@outlook.fr 223 rue Mathias 60130 Wavignies Devis Gratuit

VIE PRATIQUE

URGENCE Qui appeler?

SAMU

POLICE

POMPIERS

URGENC SMS









15 17

7 (18 (114

Analyse de l'eau effectuée le 12/01/2022

La teneur en nitrates (55,9mg/l) est supérieure à la limite de qualité. L'Agence Régionale de Santé préconise de ne pas préparer de biberons avec l'eau du robinet pour les nourrissons de moins de 6 mois et la déconseille aux femmes enceintes ou allaitantes (pour lesquels des bouteilles d'eau gratuites sont mises à disposition à l'agence postale).



MAIRIE – 1 rue de la Hercherie 60130 Wavignies

Secrétariat : 03.44.51.47.67
Bureau de M. le Maire : 03.44.77.05.62
E-mail : wavignies-mairie@orange.fr
Ouverture au public :
Lundi de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
Mardi de 8h45 à 12h00

Mercredi de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 Jeudi de 08h45 à 12h00 et de 16h00 à 19h00 Vendredi de 8h45 à 12h00

Samedi Fermé Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous



BIBLIOTHÈQUE AGENCE POSTALE Ouvertes



du lundi au vendredi : de 8h45 à 11h30 Samedi : de 9h00 à 11h45 Téléphone : 03.44.77.15.86



Un ordinateur et son imprimante sont mis gracieusement à votre disposition



INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023

La préinscription pour les enfants nés en 2019 aura lieu en Mairie du lundi 28 février au vendredi 11 mars 2022 aux horaires d'ouverture habituels de la Mairie.

- Se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.
 - Un certificat vous sera alors délivré

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour voter aux Élections présidentielles, vous avez jusqu'au 02 mars pour vous inscrire en ligne et au 4 mars en mairie. Toutefois, si vous êtes dans une situation particulière telle qu'un déménagement professionnel ou l'atteinte de la majorité, la date limite est alors repoussée au 31 mars pour une inscription uniquement en mairie. A noter que les jeunes majeurs ayant été recensés en mairie n'ont aucune démarche à entreprendre pour leur inscription sur les listes électorales.

Les pièces à fournir sont un justificatif d'identité et de domicile et le CERFA 12669 disponible en mairie (pour les inscriptions sur internet, le CERFA est à remplir en ligne)

ÉTAT CIVIL

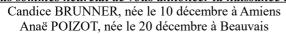


NAISSANCE

MARIAGES Nous adressons nos vœux de bonheur à :



Nous sommes heureux de vous annoncer la naissance de : Kadir AYDIN et Miray AYAZ, mariés le 22 janvier



Anae POIZO1, nee le 20 décembre à Beauvais Sacha CAMPION, né le 31 décembre à Beauvais Wayatt SPONEM, né le 30 janvier à Senlis pÉCÈS Nous partageons la peine de la famille de :



Monsieur Gilles POTELLE décédé le 22 décembre à Amiens Monsieur Roger CALATAYUD décédé le 22 janvier à Mouy

SOCIAL



Vous connaissez des personnes ayant besoin d'aide, l'association **ADMR** basée à Breteuil, premier

réseau national de service à la personne propose de nombreux service : enfance et parentalité, accompagnement du handicap, services et soins aux seniors, entretien de la maison. Interventions pour les besoins de la naissance à la fin de vie. Également, aide administrative pour la constitution de demande d'aides.

Contact : Sophie SANNIER 03 44 48 63 20 – 06 27 15 43 59 ssannier@fede60.admr.org

Formation à l'outil numérique

L'AITT du Plateau Picard vous propose d'intervenir à domicile pour vous former à l'utilisation de votre ordinateur ou de votre smartphone.

Tarif horaire 18,50€ avec un crédit d'impôt 50% Contact : Christelle HAMANI 06 33 64 51 13

Aides de fin d'année

- 10 familles ont bénéficié d'une aide financière
- 4 foyers avec enfants, en chèques Cadhoc
- 6 foyers sans enfant, en bons d'achat

Participations licences, apprentissage, calculettes

- 22 licences
- 4 aides pour l'apprentissage
- 1 calculatrice

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DU CONSEIL

Séance du 22 novembre 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le 22 novembre à 19h00, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de conseil à la Mairie sous la présidence de Monsieur André RENAUX, Maire.

Étaient présents : M. André RENAUX, Maire

Mme Marie-Louise BRAINE, M. Patrick DESCROIZETTE, Mme Magalie ERCOLANO et M. Gérard LACHEAU Adjoints.

Mme Mylène BARDU, M. John LEPEINGLE, M. Pierre MARGINET, Mme Sophie GOURDIN,

M. Jean-Pierre PILLON, Mme Maryline MALLARD, M. Vincent PETITPRÊTRE,

Mme Hélène ROUCOUX et M. Dimitri SICARD

Soit 14 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de la séance.

A donné procuration : Mme Maud DENIS à M. André RENAUX

A été élu secrétaire de séance : M. Pierre MARGINET

<u>CAF – Convention territoriale globale</u>

Le Contrat Enfance et Jeunesse signé avec la CAF est arrivé à son terme le 31 décembre 2020. Afin d'assurer la continuité des financements, la CAF de l'Oise propose le report de la signature de la Convention Territoriale Globale finalisée en 2022 et d'ouvrir le droit au bonus territoire à compter de janvier 2021 en contrepartie d'un engagement des collectivités et une mobilisation dès 2022 pour réaliser ensemble un projet social de territoire.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de s'impliquer dans cette démarche et à signer en 2022 la Convention Territoriale Globale.

Permis de construire attaqué

Un permis de construire, accordé en février 2020, est attaqué. Une requête en annulation a été déposée au tribunal administratif d'Amiens. Afin de défendre les intérêts de la commune, le conseil municipal, à l'unanimité décide de faire appel à un avocat et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces utiles pouvant se référer à cette affaire.

Proposition d'achat en vue de construire un parking au cimetière

Monsieur le Maire rappelle le projet de construction d'un parking au niveau du cimetière, sur la parcelle cadastrée section ZK n°23 d'une surface de 3 370 m². Avant d'aller jusqu'à l'expropriation, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de faire une nouvelle proposition à 4 € le m² et fixe le prix de la parcelle à 13 480€.

Convention pour l'instruction des actes relatifs aux autorisations d'urbanisme et la dématérialisation avec la communauté de communes du Plateau Picard.

La communauté de communes se charge d'instruire les actes relatifs aux autorisations d'urbanisme. Une mise en place de la dématérialisation des dépôts des dossiers aura lieu le 1er janvier 2022. De ce fait, il convient de signer une nouvelle convention. Voté à l'unanimité.

Convention Chenil d'Essuilet (2022-2025)

La convention signée avec la fourrière animale d'Essuilet est arrivée à terme, il convient d'en signer une nouvelle. La Mairie s'engage à amener au refuge d'Essuilet, pendant les heures d'ouverture, les animaux en état de divagation. Les frais de prestation sont de 0.54 € x le nombre d'habitants (population légale de l'année -1) - Voté à l'unanimité.

Remboursement avance sur frais

Monsieur Pierre Marginet a avancé des frais, d'une valeur de 8,10 €, pour la cérémonie du 11 novembre 2021. Le conseil municipal décide à l'unanimité de lui rembourser la somme avancée.

Restes à recouvrer – SIRS de Gannes

Le SIRS de Gannes était redevable de la somme de 427,00 € à la commune, correspondant à la scolarisation d'un élève. Il est de coutume de ne pas faire payer les frais de scolarité d'élèves venant du Plateau Picard. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'annuler la créance du SIRS de Gannes.

Récompenses pour le concours des décorations de Noël 2020

Modification de la délibération n°2021/004 en ce sens que les récompenses de ce concours sont faites via des bons à valoir dans les commerces de la commune. Initialement les récompenses étaient un bon à valoir au centre E.LECLERC de St Just-en-Chaussée. Voté à l'unanimité

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DU CONSEIL

Séance du 10 janvier 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 10 janvier à 19h00, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de conseil à la Mairie sous la présidence de Monsieur André RENAUX, Maire.

Étaient présents : M. André RENAUX, Maire

M. Patrick DESCROIZETTE, Mme Magalie ERCOLANO et M. Gérard LACHEAU Adjoints.

Mme Maud DENIS et M. Dimitri SICARD

Soit 6 conseillers en exercice à l'ouverture de la séance - l'article 10 de la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire fixe le quorum au tiers des membres présents.

Ont donné procuration: Mme Marie-Louise BRAINE à M. André RENAUX, Mme Mylène BARDU à M. André RENAUX, M. John LEPEINGLE à M. Dimitri SICARD, Mme Sophie GOURDIN à M. Patrick DESCROIZETTE, Mme Maryline MALLARD à Mme Magalie ERCOLANO, M. Vincent PETITPRÊTRE à Mme Magalie ERCOLANO et Mme Hélène ROUCOUX à M. Gérard LACHEAU

Absents excusés: M. Pierre MARGINET et M. Jean-Pierre PILLON,

A été élue secrétaire de séance : Mme Magalie ERCOLANO

Demande de subvention - DSIL - sécurisation des passages piétons de l'école

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il souhaite mettre en place un panneau de signalisation "École" lumineux, qui permettrait de prévenir les usagers de la route de la présence d'enfants. Les travaux consisteraient en l'installation du panneau à LED, d'une horloge de programmation et d'un détecteur de mouvements permettant de faire clignoter les LED uniquement lors des jours d'école et du passage de véhicules. Le coût des travaux est évalué à 4 618,00 € H.T. Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention au titre de la DSIL.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de solliciter à cet effet une subvention au titre de la DSIL.

Demande de subvention - DETR - Travaux

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet d'installation d'un trottoir Rue Douce pour sécuriser le déplacement des piétons sur cette route départementale. Le coût des travaux est évalué à 145 545.00 € HT.

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention au titre de la DETR.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de solliciter à cet effet une subvention au titre de la DETR.

Gardiennage de l'église

Le conseil municipal décide d'attribuer, à l'unanimité, pour l'année 2021 une indemnité, au taux maximum, soit 479,86 €, autorisé par les textes en vigueur, à Mme Josiane NOE, pour le gardiennage de l'église.

Encaissement d'un chèque

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à encaisser la somme de 365 € (trois cent soixante-cinq euros) suite à la vente de 1 460 kg de ferraille. Voté à l'unanimité

Adhésion gratuite à la bibliothèque

La bibliothèque municipale est gratuite pour les jeunes de moins de 18 ans et l'adhésion pour les adultes est de 8 euros. Monsieur le Maire propose de rendre cette adhésion gratuite à tous les habitants de la commune pour permettre au plus grand nombre d'avoir accès à ce service. Le conseil municipal, à l'unanimité, est d'accord avec cette proposition.

Subvention à l'école de Wavignies – sortie au cinéma

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une sortie au cinéma, par 80 enfants de l'école de la Commune, a eu lieu. Il est proposé de participer financièrement à cette sortie.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de prendre en charge 1,5 Euros par élève soit 120 Euros, somme qui sera versée à la coopérative scolaire.

Adhésion de la communauté d'agglomération Creil Sud Oise - SE60

La Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise, a sollicité son adhésion au SE60 afin de transférer au syndicat la compétence optionnelle, Maîtrise de la Demande en Energie et Energies Renouvelables (hors travaux). Les membres du syndicat doivent délibérer et le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette demande d'adhésion de la communauté d'agglomération Creil Sud Oise au SE60.

Mise en œuvre de la télétransmission des actes de la commune

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est possible de télétransmettre les actes soumis au contrôle de légalité à la préfecture (délibérations, arrêtés, autorisations d'urbanisme...). Une convention entre la préfecture et la commune doit être signée. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de procéder à la télétransmission des actes au contrôle de légalité et autorise la signature de ladite convention.

NOS ENFANTS



Les enfants ont assisté à un spectacle musical interactif.

Ils chantaient, tapaient des mains, levaient les bras au rythme des chansons devant des personnages illustrant chaque chanson.

Les enfants ont beaucoup aimé ce spectacle de Noël offert par la municipalité et sont repartis avec des étoiles plein les yeux.

L'accueil de loisirs s'est déroulé avec une météo assez clémente pour un mois de février sous le signe de la Chine. Les enfants ont ainsi pu participer à Pékin Express et aux Jeux Olympiques d'Hiver. Les petits ont aidé le dragon à récupérer ses pouvoirs et retrouver le panda perdu dans les bambous du Parc Geneviève Roche. Ils ont aussi confectionné des masques de dragons, des chapeaux chinois ou encore des marionnettes pour pouvoir jouer aux ombres chinoises.



Pour les vacances de printemps, nous serons ouverts du lundi 11 au vendredi 22 avril sous le thème du continent américain. Les inscriptions auront lieu du 28 au 31 mars.

Hélène DAVENNE, responsable du service périscolaire

NOS ASSOCIATIONS



Le Wavignies Darts Club (WDC) s'installe au Saint Patic ...

Une belle collaboration est née entre le WDC et le « SAINT PATIC ». En effet, une nouvelle structure d'entraînement vient de voir le jour dans l'arrière-salle du bar. Cette installation permet ainsi au club de poursuivre son développement au sein du village en y réalisant quelques-uns de ses entraînements mais surtout l'intégralité de ses matches de championnat. C'est d'ailleurs à l'occasion de la dernière journée de championnat, que nous avons pu inaugurer nos nouveaux pas de tir en présence de notre Maire, que nous remercions chaleureusement ainsi que l'ensemble du conseil municipal pour leur soutien.

Bien entendu, un grand merci à Céline et Sylvain pour leur accueil, leur gentillesse et leur bonne humeur.

Si pour l'heure, cette salle n'est pas encore accessible en libre accès, une réflexion est en cours afin de vous permettre de venir vous y exercer et pourquoi pas nous rejoindre au sein du club.

Par ailleurs, le club poursuit sa saison avec déjà de beaux résultats à son palmarès dont des victoires en individuel et double au niveau régional. A noter également le très beau parcours de nos juniors qui sont pour l'heure 1er et 2ème au classement régional.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter au 06 35 25 12 68, wavigniesdartsclub@gmail.com ou de vous adressez au bar.